

## FICHE DE PROCEDURE

# ORGANISATION formation Moniteur-Entraîneur 1<sup>er</sup> degré

### Déclaration d'organisation:

Les dates sont fixées par avance dans le calendrier national (2<sup>ème</sup> week-end des mois de septembre et d'octobre pour la formation et 2<sup>ème</sup> week-end de décembre pour l'examen). Il peut y avoir plusieurs sessions nationales à divers endroits.

#### Avant la fin du mois de juin :

Le président de club ou de CRHS envoie une demande d'organisation à l'instructeur référant de sa région et au chargé de mission des MEF1 auprès du CNI pour la formation des MEF1.

Ceci afin de pouvoir diffuser l'information nationalement.

#### Avant la fin du mois d'Août :

Tous les candidats au MEF1 se sont fait connaître en envoyant au secrétariat du CNI leur dossier d'inscription complet, avec toutes les pièces demandées.

### Formation et Examen :

#### Courant Juillet.

L'organisateur fournit au chargé de mission MEF1, toutes les informations sur l'organisation de sa session, et notamment :

- Le lieu de formation et d'examen
- Les coordonnées de l'organisateur à contacter
- Les intervenants et leur qualité (médecin, médecin fédéral, MEF2...)

#### Formation.

L'organisateur fournit les feuilles d'émargement des personnes présentes à la formation : formateurs et candidats.

Après le dernier week-end de formation, il envoie au chargé de mission des MEF1 le contenu des deux week-ends de formation qui servira de base à l'élaboration du sujet d'examen (support numérique de préférence). Les documents seront mis à disposition des candidats par le biais d'un partage numérique.

#### Examen.

L'examen peut se répartir dans plusieurs centres d'examen mais aura lieu à la même date et selon le même découpage (horaire, passage UV). Le CNI envoie les sujets à l'organisateur.

L'organisateur envoie les feuilles d'émargement complétées et les copies d'examen au chargé de mission des MEF1 pour correction et archivage.

### Mise en ligne sur la base fédérale :

La mise en ligne des brevets des candidats se fait par le CNI, sous la responsabilité du président de la CNHS et sous réserve de l'effectivité dans la base de tous les diplômes exigés en préalable.

## Répartition horaire des différents contenus de formation MEF1

<b>UV 2</b>	<b>Connaissance du monde sportif et de son environnement</b>	Interlocuteurs Nationaux (lien FFESSM/CMAS)	2h
		Dimension Internationale (CMAS)	
		Code du sport	
<b>Règles de gestion d'une équipe de hockey subaquatique en compétition</b>		1h	
<b>UV 3</b>	<b>Anatomie et physiologie</b>	Filières métaboliques, l'adaptation à l'effort et la récupération	2h
		Adaptation cardiaque à l'effort et échanges gazeux	2h
		Système nerveux et commande neuromusculaire	
		Particularités de l'enfant	2h
		Psychologie / notion de diététique sportive	
<b>UV4</b>	<b>Entraînement appliqué</b>	Approfondissement des tactiques de jeu	1h30
		Maitrise de l'ensemble des techniques individuelles	1h30
		Maitrise de la préparation physique, programmation des entraînements	2h
<b>UV5</b>	<b>Pédagogie appliquée</b>	Animation de séance et programmation: exercices de compréhension, mise en situation	2h
<b>UV 6</b>	<b>Accidents Prévention Dopage</b>	Santé: gestion du suivi médical du sportif	2h
<b>TOTAL Formation</b>			<b>18 H</b>